



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 10 août 2021

VACCINATION CONTRE LA COVID19 A LA BEAUJOIRE

Dans le cadre de la lutte contre la circulation de la COVID19, le passe sanitaire a été instauré depuis le lundi 9 août 2021.

Le passe sanitaire consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale
2. Le certificat de test négatif de moins de 72 heures
3. Le résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Afin de poursuivre la mobilisation pour la vaccination du plus grand nombre, de nombreux créneaux de vaccination ont été ouverts au centre de la Beaujoire durant cette semaine (du 9 au 15 août), notamment dans la perspective de la vaccination obligatoire pour certains professionnels.

Pour rappel, la vaccination est ouverte à tous les adultes sans condition et aux adolescents de 12 à 17 ans compris.

Pour prendre rendez-vous, se connecter au site doctolib : https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/nantes/centre-de-vaccination-covid-19-centre-d-exposition-de-la-beaujoire?highlight%5Bspeciality_ids%5D%5B%5D=5494

**Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle**

02 40 41 20 90 / 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes